# TD 1 – Enjeux et Contours des organisations

# Exercice 1

# Après la lecture du texte ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

# Question 1 : Quelle ressource fait le plus souvent défaut aux jeunes entreprises ?

# Ressource financière (trésorerie = argent en banque)

# Question 2 : En quoi l’activité, la taille ou le statut peut-il être un problème pour les jeunes entreprises ?

# Secteur saturé

# Payer trop d’employés est dangereux

# Certains statuts sont spécifiques à la taille de l’entreprise

# Le cap des 3 à 5 ans en entreprise, une épreuve périlleuse à franchir ?

***L’activité d’une entreprise n’est pas un long fleuve tranquille. Elle est faite de remous, de passages à vide, de périodes de difficultés et à l’inverse de périodes de croissance. L’entrepreneur doit donc mener la barque quelle que soit la situation à affronter et indiquer la bonne marche à suivre. Pourtant, il arrive assez souvent, que certains passages soient plus durs que d’autres à affronter. C’est le cas du fameux cap des 5 ans (couramment ramené à 3 ans), pour lequel on avance un chiffre qui fait froid dans le dos : 51% seulement des entreprises réussissent à développer leur activité au-delà de ces cinq années.***

## **Le fantôme de l’échec ?**

Force est de constater que ce sont des situations identiques qui amènent les entreprises à ne pas pouvoir dépasser ce cap des 5 ans. Des problèmes de trésorerie, des problèmes inhérents au statut initial choisi par le créateur d’entreprise, un effectif mal géré, trop important ou à l’inverse pas suffisant… Tous ces facteurs ont causé la faillite de bon nombre d’entreprises, avant même qu’elles aient pu atteindre le cap des 5 ans, voire même celui des 3 ans. Il est certain que le démarrage d’une activité commerciale n’est pas chose aisée. Il est nécessaire de se prémunir contre toutes sortes de risques, tout en assurant le développement de son activité, ce qui demeure compliqué à gérer en même temps. C’est pour cette raison que les créateurs d’entreprise les plus soumis au risque d’échec à 3 ans restent les micro-entrepreneurs, solitaires dans leur aventure, souvent mal épaulés, et donc susceptibles de ne pas pouvoir pérenniser leur activité. Pourtant, certaines situations peuvent être anticipées.

## **Comment anticiper**

Afin d’éviter cet échec qui menace toutes les entreprises dont l’existence ne dépasse pas encore 3 ans, il est important de bien veiller aux choses suivantes, à la fois avant la création de votre société, et pendant l’activité :

* Bien choisir le statut de votre entreprise avant sa création, choisir celui qui sera le plus à même de protéger votre entreprise durant toute son exploitation et de vous prémunir contre les risques inhérents à l’activité choisie.
* Veiller à s’engager sur un secteur d’activité pérenne. En effet, beaucoup de créateurs d’entreprise s’engagent sur des domaines d’activité déjà bondés, assaillis par bon nombre d’autres entreprises. Il est donc primordial de bien prendre le temps de réfléchir aux possibilités de développement, sur le court terme comme sur le long terme, du secteur d’activité choisi.
* Éviter d’avoir une trésorerie négative. Le gros point noir des entreprises qui ne parviennent pas à dépasser le cap des 3 à 5 ans réside dans une mauvaise gestion de leur trésorerie. Pensant avoir fait le plus dur en dépassant la première année d’existence, les chefs d’entreprise en herbe ont souvent tendance à oublier la gestion rigoureuse de leur trésorerie, une tendance qui se manifeste par un laxisme sur le remboursement des créances clients, sur le paiement de leurs propres créances, mais aussi sur une mauvaise gestion des stocks.
* Ne pas hésiter à rechercher des financements pour pouvoir développer votre croissance. Vous avez déjà pu dépasser certaines difficultés et votre rôle est de mettre en exergue vos capacités à voir dépasser les difficultés mais aussi de montrer que sans apport d’argent, vous ne pourrez pas faire face à la concurrence.

# <https://www.dynamique-mag.com/article/cap-trois-cinq-ans-entreprise-epreuve-perilleuse-franchir.6514>

# Exercice 2

# Après la lecture du texte ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

# Question 1 : Sélectionnez les deux critères qui vous paraissent les plus importants pour un entrepreneur ? justifiez vos réponses.

# Persévérance : compliqué

# Intégrité : trop rare

# Question 2 : avez-vous des qualités d’entrepreneur ?

# Oui car je suis bon.

# 10 qualités requises pour un entrepreneur

***Qu’est-ce qu’entreprendre ? C’est monter un projet et réaliser un rêve ! C’est en quelque sorte un défi que peu de gens choisissent de relever parce qu’il s’agit d’un métier difficile et exigeant et qui engage la vie personnelle. Avoir les qualités essentielles d’un bon entrepreneur est encore plus compliqué que le métier en lui-même.***

## **La détermination est la clé de la réussite**

Les entrepreneurs qui réussissent sont ceux qui n’ont pas peur d’agir et ceux qui sont déterminés dans leurs projets. Rien ni personne ne peut arrêter un entrepreneur déterminé, il sait ce qu’il doit effectuer pour avancer et ne se trouve aucune excuse pour ne pas progresser. Attention ne jamais confondre détermination et obstination. « Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s’est fixé un but n’en change pas. » Léonard de Vinci (1452 – 1519)

La persévérance est un atout

La détermination est le commencement, mais pour réussir, il faut aussi de la persévérance. Aucun succès n’a jamais été accompli sans échec, ainsi il ne faut pas se démoraliser au moindre incident : perte d’un client, démission d’un salarié, etc. « Le succès c’est tomber sept fois, se relever huit » Proverbe japonais

## **Il faut avoir des rêves pour réussir**

Reconnaître l’impossible est un excellent moyen de ne pas arriver à ses fins. « La principale différence entre un chef d’entreprise et un autre qui a réussi est la taille de leurs rêves » selon l’entrepreneur américain Bill Gates. Oscar Wilde disait : « Il faut toujours viser la lune, car même en cas d’échec, on atterrit dans les étoiles ».

## **La générosité n’est pas un défaut**

Faut-il parler de ses idées ou les cacher ? Il y a un temps pour tout et si vous jugez que le temps des cachotteries est loin derrière vous, comprenez une chose : « il n’y a pas de concurrents, mais des partenaires ». Certains d’entre eux peuvent vous aider, en particulier par des compétences ou des connaissances que vous n’avez pas et vous suggérez des idées que vous n’auriez pas eues.

## **La passion permet d’ouvrir la voie**

Créer son entreprise est une tâche complexe à effectuer. Vous êtes le dirigeant et donc aucun supérieur n’exigera de vous des résultats. Quelle est la meilleure motivation pour réussir ? Soyez passionné par ce que vous faites, vous ferez du bon travail et en vous amusant.

## **La créativité est une qualité requise pour un entrepreneur**

La créativité est ce qui fera prospérer votre entreprise. En effet, il faudra que vous donniez aux clients l‘envie de s’intéresser à votre produit ou service.

## **Être organisé et savoir tout planifier pour avancer**

Un bon entrepreneur est censé être organisé. Ce professionnel se doit de tout planifier (les mois à venir) et sait pertinemment à quoi s’en tenir. Son credo ? On fait un plan et on le suit. On en fait un autre s’il est nécessaire de s’adapter à ce monde en perpétuel changement.

## **La rigueur avant tout**

Les entreprises les plus rigoureuses ressortent toujours victorieuses, ainsi on se rend compte de l’importance de la rigueur. Pour réussir, l’entrepreneur se doit alors d’être discipliné, il devra se tenir au plan et ne doit pas se laisser aller.

## **Pour avoir du succès, être un pro du contact**

Avoir le sens du contact et être particulièrement sociable est un atout majeur dans la création d’une entreprise. Qui sait, peut-être qu’un jour ses contacts pourront l’aider, voire créer un partenariat ! Le réseau est primordial pour développer un business.

## **L’intégrité est un plus**

Un entrepreneur doit travailler pour gagner sa vie, mais doit surtout travailler pour satisfaire ses clients afin de les fidéliser. Son intégrité sera sa marque de fabrique et si les temps deviennent difficiles, il lui permettra de naviguer en eaux troubles sans se laisser entamer par les flatteries. « Rien n’est plus sacré que l’intégrité de votre esprit. » Ralph Waldo Emerson.  (1803 – 1882)

# <https://www.dynamique-mag.com/article/qualites-requises-entrepreneur.6519>

# Exercice 3

# Après la lecture du texte ci-dessous, répondez aux questions suivantes :

# Question 1 : Recherchez la définition d’une start up

# Entreprise qui démarre

# Question 2 : Quelles sont les raisons du développement des Start Up en France ?

# Augmentation des subventions pour relancer le made in france

# LA France EST-ELLE DEVENUE UNE START-UP NATION ?

Résumé

Le Consumer Electronics Show, grand salon de la Tech, a fermé ses portes à Las Vegas il y a quelques heures. Comme chaque année les start-ups françaises y sont allées en nombre. Est-ce le signe que la France est devenue la start-up nation qu’ambitionnait Emmanuel Macron lors de sa campagne de 2017 ?

En savoir plus

Il faut d’abord rappeler que le CES, c’est un peu la vitrine mondiale des produits et des services innovants dans le numérique, la robotique, les objets connectés, la cybersécurité… Les start-ups du monde entier s’y rendent dans l’espoir d’y trouver des clients. Cette année, environ 130 start-up françaises ont pris l’avion pour Las Vegas. C’est moins qu’en 2020, covid oblige, mais ça reste le contingent le plus important, derrière celui des start-up américaines bien sûr. Et plusieurs jeunes pousses tricolores se sont distinguées en recevant des trophées pour leurs innovations, notamment la PME Withings dans le domaine de la santé connectée.

**Cette forte présence française au CES est-elle un reflet fidèle de la vitalité de ce qu’on appelle la French Tech, l’écosystème des start-up dans l’Hexagone ?**

Plutôt oui. En 2017, à peine élu président, Emmanuel Macron avait déclaré vouloir faire de la France « un pays de licornes, le pays des géants de demain ». Les licornes, ce sont ses start-ups valorisées plus d’un milliard de dollars. La France en comptait 5 en 2018, elles sont désormais 22, avec des acteurs comme Doctolib, OVHCloud, BlaBlaCar ou ManoMano. On constate donc un véritable essor de la filière numérique tricolore, qui se mesure aussi aux levées de fonds, le carburant indispensable au développement des start-up : les investisseurs ont injecté 10 milliards d’euros en 2021 dans des start-up françaises, 4 fois plus qu’en 2017.

Cela dit, la France se situe seulement un peu au-dessus de la moyenne dans le concert européen des start-up nations. Mais loin derrière les start-ups britanniques qui ont levé 40 milliards l’année dernière, ou les allemandes 20 milliards.

**Est-ce que cet essor de la French Tech est dû à l’action de l’Etat ?**

Au-delà des envolées lyriques du président, c’est vrai que le gouvernement a mis en place des mesures concrètes de soutien aux start-ups. Mais la ruée des investisseurs vers la Tech s’explique d’abord par le fait que l’argent est abondant et très peu cher en ce moment. Les experts le reconnaissent, les valorisations affichées par certaines start-up n’ont guère de sens économique. Et si les banques centrales décidaient cette année de relever leurs taux d’intérêt pour lutter contre l’inflation, on pourrait assister à un éclatement de la bulle des technologies en Europe et aux Etats-Unis, comme il y a 20 ans.

**Mais le développement des start-up, c’est quand même positif pour l’économie française ?**

Oui, ça contribue à renouveler le tissu des entreprises. Certaines deviendront peut-être les géants du CAC40 de demain. Mais il ne faut pas oublier que la plupart ne survivent pas au-delà de 5 ans : ça représente beaucoup de perdants et un véritable gâchis humain.

Soutenir les start-up, c’est bien, mais la priorité devrait être aussi de faire entrer les robots et les nouvelles technologies dans les entreprises traditionnelles pour combler le retard français en la matière. Sans quoi, comme l’observait l’économiste Patrick Artus, on pourra avoir toutes les start-up qu’on voudra, ça ne servira à rien pour l’économie française dans son ensemble.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-chronique-eco/la-chronique-eco-du-samedi-08-janvier-2022-1728354>